

Compte-rendu du Conseil Ecole-Collège

Lundi 27 juin 2016

Ecole élémentaire Henri Mathieu, Til-Châtel.

Membres du Conseil Ecole-Collège

Nom, Prénom, Qualité	Présent	Excusé(e)	Absent
ANTEMI Gabriel, Principal du collège Paul Fort.	x		
BINET Georges, Enseignant 1er degré, Directeur de l'école Anatole France.			
BADRI Eloïse, Enseignante de lettres modernes, collège Paul Fort.	x		
BUISSON Stéphanie, Enseignante 1er degré, pôle scolaire Lamargelle.		x	
CAILLEAUX Florence, Enseignante 1er degré, école Henri Mathieu (Til-Châtel).	x		
CAZZOLI Murielle, Directrice de l'école Ste Jeanne d'Arc.			X
COLSON Isabelle, Enseignante 1er degré, école Henri Vincenot (Marcilly-sur-Tille).			x
DERAIN Claire, Enseignante de mathématiques, collège Paul Fort.	x		
DESCREUX Paul, Enseignant 1er degré, Directeur du RPI Marsannay-leBois/Chaignay.	x		
EVAIN Emilie, Enseignante 1er degré, Directrice de l'école de Saulx-le-Duc.	x		
FREYTAG Sandrine, Enseignante 1er degré, école Anatole France.	x		
FRITSCH-PLASSE Gaëlle, Enseignante 1er degré, école Anatole France.	x		
GENDARME Clémence, Enseignante 1er degré, école Ste Jeanne d'Arc.			x
JACQUES Hélène, Enseignante de lettres modernes, collège Paul Fort.	x		
LEVOYET Carine, Enseignante E.P.S, collège Paul Fort.	x		
MINARD-GIRAULT Geneviève, Enseignante E.P.S, collège Paul Fort.	x		
MONNIER Peggy, Enseignante 1er degré, école Anatole France.	x		
OPRANDI Nicolas, Enseignant de mathématiques, collège Paul Fort.	x		
PALUMBO Maria-Pia, Conseillère pédagogique, circonscription Dijon nord.	x		
ROYER Patrice, Inspecteur de l'Éducation nationale, circonscription Dijon nord.	x		
SORDEL Cédric, Principal-adjoint, collège Paul Fort.	x		

Membres invités

Nom, Prénom, Qualité	Présent	Excusé(e)	Absent
Alexandra PAILLARD, Enseignante 1er degré, Directrice de l'école Henri Mathieu (Til-Châtel).	x		
DESSAILLEN Edwige, Chargée de mission pour l'éducation artistique et culturelle.	x		
PASSEREAU Gilles, Enseignant 1er degré, école Anatole France.		x	

M. Royer ouvre ce second CEC à 17h30. Il souhaite la bienvenue aux membres et invités du Conseil Ecole-Collège et remercie la directrice de l'école Henri Mathieu pour son accueil.

M. Antémi présente Mme Edwige Dessailen, chargée de mission pour l'éducation artistique et

culturelle auprès de la DASEN 21.

Mme Dessailen expose rapidement les projets culturels du Pays Seine-et-Tilles :

- ➔ Projets financés par le CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) du Pays Seine-et-Tilles en lien avec la programmation de l'Abreuvoir (centre culturel de Salives) :
 - conférences théâtralisées à destination des écoles primaires: les classes accueillent pendant une semaine un comédien chargé d'écrire et de mettre en scène, à partir des idées des élèves, une pièce de théâtre. Dix écoles ont été concernées cette année par ce projet dont deux écoles de la circonscription de Dijon nord (Pichanges et Spoy). Les pièces seront jouées le 1^{er} juillet, salle Frédéric-Lescure à Selongey.
Un nouvel appel à projets est lancé pour l'année 2016-2017.
 - classe à horaires aménagés théâtre au collège Paul Fort sous la responsabilité de Mmes Jacques et Aublin. Ce projet associe la compagnie *En Attendant*. Une classe théâtre pourrait être envisagée à l'école primaire en partenariat avec l'OCCE qui peut accompagner les enseignants du premier degré dans leur projet théâtral.

- ➔ Projet en lien avec le CLEMI (service de l'éducation aux médias et à l'information de l'académie de Dijon) et Canopé :
 - Ouverture d'une classe «presse» au collège Paul Fort. Les textes produits paraîtront dans le trimestriel de l'Abreuvoir.

- ➔ Projet porté par la Minoterie de Dijon et accompagné par les services de la DSDEN:
 - «Les valises de livres» : action conduite dans le cadre de la liaison CM-6^e.
 - Les classes reçoivent pendant une période de trois mois une valise de deux textes de théâtre en quinze exemplaires chacun. Ces textes sont présentés par un artiste intervenant, comédien ou metteur en scène, à l'occasion d'une première rencontre entre les élèves du premier et second degrés. Un des textes est mis en scène avec l'aide du comédien.
Le financement reste à la charge des écoles (environ 700 euros).

Bilan de la proposition du programme d'actions 2015-2016 et perspectives

CAHIER PASSERELLE

Le cahier passerelle est reconduit en l'état pour l'année 2015-2016. Il a été distribué aux élèves lors de leur inscription au collège.

Le cahier passerelle ne sera plus utilisé uniquement comme outil diagnostic de repérage des difficultés des élèves. Il a aussi vocation à rassurer les élèves et à assurer une continuité des apprentissages .

Le collège conduit une réflexion sur la mise en place :

- d'une évaluation à l'entrée de la 6^e afin de mieux ajuster les parcours scolaires aux compétences de chaque élève;
- un portfolio regroupant les réussites des élèves.

RETOUR SUR LA FORMATION SUR LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE C3 2015-2016.

Le bilan de cette formation est positif. Les enseignants ont pu réaliser une répartition des notions

et compétences sur les trois années du cycle 3, clarifier les attentes de chacun, échanger sur les méthodes pédagogiques et le métier d'enseignant.

Pour les notions étudiées sur les trois années du cycle 3 (ex. : proportionnalité), M. Oprandi attire l'attention sur le fait qu'il reste à en définir les objectifs d'apprentissage pour chaque année du cycle.

M. Binet regrette l'arrivée tardive des enseignants du collège de Mirebeau. Leur intégration au groupe a nécessité un retour sur le travail déjà réalisé.

→ **Pistes envisagées pour l'année 2016-2017 :**

Construire une formation selon les mêmes modalités que celles mises en place en 2015-2016.

Poursuivre la réflexion sur l'enseignement civique et moral dont le programme n'a pu être traité entièrement en raison de l'ampleur des programmes d'histoire et de géographie.

Engager une réflexion sur la continuité des parcours au cycle 3 : parcours citoyen et parcours d'éducation artistique et culturelle (quels outils communs?).

Étendre l'idée du portfolio aux élèves de CM1 et CM2.

Communiquer les projets des écoles 2016-2019 au collège. Le contrat d'objectifs du projet d'établissement du collège Paul Fort a été renouvelé cette année et validé par le conseil d'administration. M. Antémi s'engage à le communiquer aux écoles de son secteur de collège.

PRATIQUE D'EVALUATION ET LEUR CONTINUITÉ ENTRE LES DEUX DEGRÉS.

Le collège a expérimenté cette année une évaluation sans notes dans l'une des classes de 6^e. Le bilan est positif. Mme Badri constate que la suppression de la note améliore l'estime de soi. Les élèves sont moins stressés, ils ont également changé leur vision de l'évaluation qu'ils inscrivent dorénavant dans une démarche d'apprentissage : certains élèves demandent à être ré-évalués pour parvenir aux objectifs fixés.

→ Toutes les classes de 6^e bénéficieront d'une évaluation sans notes en 2016-2017.

M. Royer demande aux enseignants du premier degré de ne plus faire figurer de bulletin de notes dans les livrets d'évaluation des élèves, au vu de la démarche du collège de mettre en place des classes sans notes en 6^e. Il serait en effet incohérent que le collège ne mette plus de notes et que les écoles en gardent. Les parents pourraient pointer cette situation.

Mme Badri regrette que le logiciel SACoche ne soit pas utilisé par les enseignants du premier degré. Ce logiciel permet une analyse fine et rapide des compétences des élèves.

Mme Monnier demande si cette analyse fine des compétences des élèves n'est pas déjà réalisée lors des commissions d'harmonisation. Ce à quoi Mme Badri répond que les informations recueillies lors de ces réunions facilitent la constitution des classes et la prise en charge rapide des élèves en difficulté mais ne permettent pas de définir avec précision le profil de chaque élève.

M. Jacquelin rappelle que le premier degré est dans l'attente d'un Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) que la DASEN demandera d'utiliser dans le département pour le premier degré.

M. Royer ajoute qu'il ne peut obliger ses enseignants à utiliser deux outils différents pour compléter un même document.

M. Antémi propose aux enseignants du premier degré une formation au logiciel SACoche si le LSUN n'est pas opérationnel en 2016-2017.

BILAN PROJET OPERA

Mardi 14 juin 2016, les deux classes de l'école Anatole France (CM1 et CM2) et une classe de 6^e du collège Paul Fort ont fait découvrir à leurs camarades ainsi qu'à leurs parents l'œuvre de Julien JOUBERT "Nous n'irons pas à l'opéra". Ils ont donné deux représentations : une première devant leurs camarades (de 14 h. à 15 h.) et une seconde devant leurs parents (20 h. à 21 h.).

Le spectacle était de qualité, il a nécessité une année de travail et un réel engagement de la part des élèves, des enseignants (Jérôme GILET, Peggy Monnier, Gilles PASSEREAU), de l'intervenante de musique Evelyne MENAUCOURT, et de l'école de musique (Jean-Charles THOMAS et Claude MINOT).

ACCEUIL DES ELEVES DE CM2 AU COLLEGE MERCREDI 29 JUIN 2016

M. Sordel remercie les enseignants du premier degré : tous les élèves de CM2 des écoles relevant du secteur de collège d'Is-sur-Tille, à l'exception de ceux de l'école Henri Vincenot, ont souhaité participer à la journée d'accueil du collège.

M. Sordel demande aux enseignants qui ne pourront se rendre au collège de lui communiquer la liste de leurs élèves.

M. Sordel rappelle brièvement l'organisation de cette matinée de visite au collège : accueil, constitution des classes, séances de cours préparées par les enseignants du collège, visite de l'établissement, visite du CDI, bilan de la demi journée. Les élèves de 6^e guideront leurs camarades de CM2 au cours de la visite du collège.

Un courriel précisant l'emploi du temps des élèves et l'organisation de la matinée a été envoyé dans les écoles le 21/06/2016.

Les enseignants du premier degré sont libres d'aller observer la séance de leur choix.

M. Royer clôt le CEC à 18 h. 45.